

PROTECTION SOCIALE

ASSURANCE MALADIE, MATERNITÉ, DÉCÈS

CNAMTS

Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

CNRSI

Caisse nationale du Régime social des indépendants

CCMSA

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole

Protocole interrégime du 8 juin 2012 relatif au système national d'information interrégime de l'assurance maladie (rectificatif)

NOR : AFSX1330655Z

Rectificatif au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité* n° 13/08 du 15 septembre 2013, version PDF, p. 822, version HTML, p. 13, à l'annexe II, rétablir le tableau 3 ainsi qu'il suit:

ANNEXE II

TABEAU 3: UTILISATEURS PAR FINALITÉS, PAR PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE, PAR DONNÉES, PAR DURÉE D'UTILISATION

UTILISATEURS	Finalités	PÉRIMÈTRE géographique	Nombre d'utilisateurs	Données individuelles bénéficiaires anonymisées		Données individuelles Professionnels de santé		Changement ville-hôpital données du PMSI chaînées	PÉRIMÈTRE des données individuelles bénéficiaires	
				Avec mois et année de naissance Et avec date de soins Et avec commune de résidence Et avec date de décès (1)	Avec mois et année de naissance Ou avec date de soins Ou avec commune de résidence Ou avec date de décès	En clair	Anonyme (2)		Exhaustif	Echantillon généraliste
Régimes d'assurance maladie - caisses Nationales ou centrales - caisses gestionnaires ou régionales des régimes - Echelon local du service médical - Direction Régionale du service médical	1,2,3,4,5	National	Environ 30 par organismes	X	X	X		X	OUI	OUI
		Régional	<5 par organismes	X	X	X		X	OUI	OUI
		Régional	<5 en moyenne par organisme	X	X	X		X	OUI	OUI
		National	< 15 par organisme	X	X	X		X	OUI	OUI
Mutuelles des fonctionnaires - Mutuelle de la Fonction Publique (MFP) - Mutuelles Gestionnaires	1,2,3,4	National	< 5 par organisme	X	X	X		X	NON	OUI
		National	< 20	X		X		X	NON	OUI
Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie	1,2,3,4,5	National	< 10 par URPS médecin < 30	X				X	NON	NON
		Régional							NON	OUI
Représentants des Professionnels de santé - URPS toutes professions - UNPS	1,3,4,5 1,3,4,5	National	< 5 par Direction environ 10						NON	NON
		Régional							NON	OUI
Représentants de l'ÉTAT • Ministère de la Santé et des Sports - Direction Générale de la Santé (DGS) - Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) - Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) - Direction de la Sécurité Sociale (DSS) - Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES)	2,4,5 1,5 1,3 1,2	National		X	X	X		X	NON	OUI
		National		X	X	X		X	NON	OUI
• Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État - Directeur du budget	1,3,4	National	< 5 par Direction	X				X	NON	OUI
		National	< 5 par Direction	X				X	NON	OUI
• Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi - Direction Générale du Trésor	1,3,4	National	< 5	X				X	NON	OUI
		National		X				X	NON	OUI
• Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche - Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaire et des territoires	1,2,3,4	National		X				X		
		National		X				X		

UTILISATEURS	Finalités	Périmètre géographique	Nombre d'utilisateurs	Données individuelles bénéficiaires anonymisées		Données individuelles Professionnelles de santé		Chaînage ville-hôpital données du PMSI chaînées	Périmètre des données individuelles bénéficiaires	
				Avec mois et année de naissance Et avec date de soins Et avec commune de résidence Et avec date de décès (1)	Avec mois et année de naissance Ou avec date de soins Ou avec commune de résidence Ou avec date de décès	En clair	Anonyme (2)		Exhaustif	Echantillon généraliste
<ul style="list-style-type: none"> Agences sanitaires sous tutelle du ministère chargé de l'assurance maladie et de la santé INVS ANSM ATIH Agence de la biomédecine ARS 	2,3,4,5	National	< 10 < 10 < 10 < 10	X	X (5) X X X X	X X X X X	X X X X X	OUI OUI NON NON OUI	OUI OUI OUI OUI OUI	
<ul style="list-style-type: none"> FAS Fonds CMU INCA HCAAM OPDT 	1,2,3,4,5	Régional	< 10 par organisme		X (6) X X X X	X X X X X	X X X X X	OUI NON NON NON NON	OUI NON NON NON NON	
<ul style="list-style-type: none"> IDS Salariés de l'IDS Membres de l'IDS Adhérents des membres de l'IDS : <ul style="list-style-type: none"> Membres de l'UNOCAM Autres membres des membres de l'IDS Organismes membres des fédérations constitutives de l'UNOCAM <ul style="list-style-type: none"> Organismes complémentaires contributeurs de données 	1,2,3,4,5	National	< 5 < 10 par membre < 10 par membre < 10 par organisme		X X X	X X X	X X X	NON NON NON NON	OUI OUI OUI NON NON	
<ul style="list-style-type: none"> Organismes de recherche IRDES INSERM INSERM CNRS CETAF 	2,3,4,5	National National National	< 5		X X X X	X X X X	X X X X	NON NON NON NON	OUI OUI OUI OUI	

Tous les utilisateurs du SNIIR-AM ont accès aux données agrégées sans identification ni du PS ni du bénéficiaire

(1) = accès uniquement aux professions médicales, pharmaciens des régimes obligatoires et aux personnels habilités placés sous la responsabilité de l'autorité médicale de l'InVS.

(2) = accès au code commune du professionnel de santé interdit.

(3) = accès uniquement pour les médecins membres des ARS.

(4) = accès uniquement pour les médecins membres des ARS à des données de géo localisation des professionnels de santé à la commune ou infra communal (IRIS) sous encadrement charte signée entre l'UNCAM, le secrétariat général des ministères sociaux et l'UNIPS.

(5) = accès à des données de géo localisation des professionnels de santé à la commune ou infra communal (IRIS) uniquement pour les personnels placés sous la responsabilité des autorités médicales de l'InVS.